

Le 8 janvier, après deux jours de rencontres à Genève, le secrétaire d'État des États-Unis, M. George Shultz, et le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andreï Gromyko, ont convenu d'entreprendre une nouvelle série de négociations bilatérales sur les armes nucléaires et les armes spatiales. Cet accord représente un jalon important dans les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique et dans la recherche d'une réduction des risques d'un conflit nucléaire. Le processus de négociation auquel il donne le coup d'envoi aura des incidences profondes et positives sur les relations Est-Ouest ainsi que sur les négociations sur le contrôle des armements au sein d'instances multilatérales dont le Canada fait partie. Je saisis cette première occasion qui m'est donnée au cours de la présente session pour féliciter les États-Unis et l'Union soviétique d'avoir repris les négociations.

Nous sommes particulièrement encouragés par les objectifs dont ont convenu les deux parties: prévenir une course aux armements dans l'espace et mettre fin à cette course sur terre, limiter et réduire les armes nucléaires et renforcer la stabilité stratégique, conduisant à terme à l'élimination complète des armes nucléaires. Ces objectifs sont depuis longtemps des composantes centrales de la politique étrangère canadienne.

Comme l'indique la déclaration conjointe faite à l'issue des entretiens Shultz/Gromyko, l'objet de ces négociations est constitué par "un ensemble complexe de questions concernant les armes spatiales et nucléaires - à la fois stratégiques et de portée intermédiaire - toutes ces questions devant être examinées et résolues dans le respect de leur interdépendance". Il est entendu que l'un des thèmes principaux des discussions sera la relation qui existe entre les systèmes offensifs et les systèmes défensifs. Parmi les systèmes défensifs figureront l'Initiative de défense stratégique des États-Unis et les systèmes soviétiques de défense. Il convient donc tout particulièrement que les systèmes défensifs - tant actuels que potentiels - des deux parties soient inscrits à l'ordre du jour de ces négociations.